



# MICROBECARE™

POUR UNE VIE PLUS SÛRE ET UN MONDE MEILLEUR

## FICHE TECHNIQUE MICROBECARE™ 70-2

### DOMAINE D'APPLICATION

Pour la désinfection des surfaces non poreuses en secteur hospitalier, EHPAD, collectivité, industrie et domaine agroalimentaire en secteur TP2 (non alimentaire).

### APPLICATION

Avant toute première application, éliminer au préalable les salissures, souillures importantes et effectuer une détergence. Agiter 30 secondes avant emploi.

Selon le domaine d'application, utiliser le pistolet vaporisateur spray désinfectant « MICROBECARE™ 70-2 » :

- Appliquer le produit pur sur les surfaces à 20 cm de distance, en veillant à un mouillage uniforme (6 pulvérisations par M<sup>2</sup> et les maintenir humides pendant le temps de contact.
- Laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement Bactéricide en 5 min, 20°C (EN 13727) et 30 min, 20°C (EN 13697), Levuricide en 5 min, 20°C (EN 13624 et en 30 min, 20°C (EN 13697), Fongicide en 60 min, 20°C (EN 13624/EN 13697). Et en 60 minutes, 20°C (EN 14476) sur souche virus coronavirus E229. Conforme à la norme de désinfection par voie aérienne (DSVA) EN NF-T- 72 281. « Bactéricide en 30 min » Levuricide en 60 min et Virucide en 60 minutes sur souche Coronavirus E229 et Adénovirus Type5 et Mycobactéricide en 60 min. Indications techniques en méthode DSVA : le réglage de la buse de diffusion du pulvérisateur doit être impérativement réglé à 40 microns selon le NF-T- 72 281. Les 80 cm indiquent la distance entre la sortie de buse du pulvérisateur en DSVA et la surface à traiter Bactéricide, Levuricide, Mycobactéricide et activités sur virus sur souches Type5 et Coronavirus.
- Laisser sécher ou, après le temps de contact, essuyer avec un chiffon sec à usage unique ou une microfibre propre. Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit MICROBECARE™ 70-2.

FT (Fiche Technique) et FDS (Fiche de Sécurité) disponibles sur le site [www.ft-fds.org/microbeclean](http://www.ft-fds.org/microbeclean)

**UTILISER LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LES PRODUITS.**

# MICROBECARE™ 70-2

Désinfectant - traitement des surfaces non poreuses  
Biocides classement en TP2 en dehors du contact alimentaire  
Usage professionnel

### UTILISATION : EN CONDITION DE DÉSINFECTANT

Propriétés de surfaces dans les domaines des collectivités, industrie du domaine de la santé humaine sur surfaces et instruments. Désinfectant prêt à l'emploi – ne pas diluer.

Désinfecte après nettoyage préalable (usage en condition de propreté sans résidus) toutes les surfaces non poreuses pour lesquelles une efficacité microbiologique et un temps de séchage rapide sont recherchés. Les surfaces désinfectées peuvent être utilisées immédiatement après 60 minutes de temps de contact et séchage. Testé selon les normes EN 13727, EN 13697, EN 13624 et EN 14476 sur souche virus coronavirus E229. Testé selon la norme NF-T- 72 281 (désinfection des surfaces par voie aérienne) en condition de propreté en procédé non dirigé. Efficace contre les bactéries, levures, moisissures, mycobactéries et virus.

La formulation du biocide « MICROBECARE™ 70-2 », exempte d'aldéhydes, de parfum et de colorant, est également efficace contre les germes, tels SARM.

En raison de son efficacité contre les bactéries, moisissures, levures également à 20 °C, il est aussi tout particulièrement adapté pour la désinfection des surfaces et instruments en santé humaine.



Temps de contact 60 minutes (Bactéricide en 5 min EN 13697-EN 13727 réduction de 5 logs) – (Fongicide en 60 min EN 13624-EN 13697 (réduction de 4 logs) – Levuricide en 5 min EN 13624-EN 13697 (réduction de 4 logs) - EN 14476 sur virus E229 Coronavirus (réduction de 4 logs) Temps de contact 60 min selon la norme NF-T 72 281 (Nov.2014). Procédés de désinfection des surfaces par voie aérienne (DSVA) en procédé dirigé. Détermination de l'activité bactéricide, levuricide, mycobactéricide et actif sur souches virucides Adénovirus type5 et Coronavirus humain E229 Coronavirus. Rapports d'essais N20 1462 /20 2589/ 20 2590/20 2591/20/2592//20 1434/20 1441 – MICROBECARE™ solution biocide « MICROBECARE™ 70-2 » auprès du laboratoire FONDEREPHAR – Toulouse-France

Respecter les précautions d'emploi. Usage strictement professionnel. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement." Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez-vous reporter à la fiche de données de sécurité, et la fiche technique téléchargeable [www.ft-fds.org/microbeclean](http://www.ft-fds.org/microbeclean) en application du règlement biocide

**DISTRIBUTEUR EXCLUSIF**

**MICROBECLEAN®**  
HYGIÈNE & DESINFECTION

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter à [contact@microbeclean.fr](mailto:contact@microbeclean.fr)  
MICROBECLEAN SAS - 1 bis rue des Longrais - 35520 La Chapelle des Fougeretz.  
**02.23.22.57.02** [www.microbeclean.fr](http://www.microbeclean.fr)



# MICROBECARE™

POUR UNE VIE PLUS SÛRE ET UN MONDE MEILLEUR

## 1 PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Le mélange « MICROBECARE™ 70-2 » biocide est classé suivant le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) avec les mentions de danger :

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
- H336 : Peut provoquer une somnolence ou vertiges
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer des dessèchements ou gerçures de la peau

PRÉCAUTIONS : éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas l'utiliser avec des produits oxydants (eau de Javel) ou des détergents anioniques (shampooing vaisselle, savon). Débrancher toute source électrique avant application du procédé « MICROBECARE 70-2 », tenir éloigné de toute source inflammable, gaz. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

## 2 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

- P280 : porter des gants de protection, manipuler avec des gants imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes à la norme EN 374, quelle que soit la durée et la fréquence d'exposition. Des gants en matériaux fluorés (type Téflon®, Viton®), ou en PVA, sont recommandés, porter des lunettes de sécurité (conformes à la norme CE EN 166, protection minimum classe 3 contre les projections accidentelles). Un écran facial peut être utilisé, mais ne convient pas en cas de pulvérisation. En cas de manipulation de quantités importantes ou de gêne, il est recommandé de porter un équipement approprié à la situation, par ex. un masque à cartouches de type A/P (EN 143) ; des vêtements en coton.
- \*Réservé uniquement à un usage par DSVa avec appareil de diffusion

## 3 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Caractéristiques physicochimiques : aspect liquide incolore clair. Odeur d'alcool isopropylique pH 4.0 – 6.0 à 5%

Point d'ébullition 82.5°C / point d'éclair 25°C. Inflammable. Inflammabilité (solide, gaz), non pertinent (fluide), limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité (non-applicable aux mélanges). Pression de vapeur 3.7 – 4.1 kPa à 25°C. Taux d'évaporation (non applicable aux mélanges). Densité de vapeur (non applicable aux mélanges). Densité 0.875 – 950 Solubilité(s) dans l'eau : soluble. Dans les solvants organiques : (pas de donnée disponible). Coef. de partage n-octanol/eau (on applicable aux mélanges). Voir la Rubrique 12.3 de la F.D.S pour le potentiel de bioaccumulation Propan-2-ol : 0.05 à 25°C. Température d'auto-inflammabilité 399°C.

Produit pur prêt à l'emploi- ne pas diluer ou mélanger avec un produit.

## 4 ÉTIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE

Éléments d'étiquetage : GHS02 ; HHS07 (cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP))

## 5 STOCKAGE

- P210 tenir à l'écart de la chaleur, étincelles, des flammes, des surfaces chaudes – Ne pas fumer
- P261 éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs
- P305+P351+P338 : en cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (INRS ex.OR-FILA). Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 02.23.22.57.02 ou [contact@microbeclean.fr](mailto:contact@microbeclean.fr) pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Danger d'explosion : Chlorates, Peroxyde d'hydrogène, Dérivé nitré. Vive réaction avec : aldéhydes, métaux alcalins, acide nitrique, comburant puissant (PROPAN-2-OL)

Stocker à l'abri de la lumière, du gel et de la chaleur (<42°Celsius) et de préférence dans une armoire fermant à clé.

CONDITIONS À ÉVITER Exposition à la lumière directe du soleil (produit sensible aux UV), ou à des températures supérieures à 42°C

## 6 SÉCURITÉ SELON FDS « MICROBECARE 70-2™ »

Irritation cutanée, Catégorie 2. (H319). Irritation oculaire, Catégorie 2. Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) catégorie 3 (STOT SE 3, H336)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement. Respecter les obligations de la législation de l'Union relative à la protection de l'environnement. Concentration sans effet prévisible sur l'environnement (Predicted No Effect Concentration, PNEC) : des PNECs n'ont pas été établies pour le composant classé dangereux pour l'environnement. Respecter les obligations de la législation communautaire et nationale relative à la protection de l'environnement. Des risques particuliers sont à prévoir pour les organismes aquatiques.

## 7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ZONE DE VALIDITÉ

France Références : Annexe II au règlement (CE) N°1907/2006 «REACH» (modifiée par le Règ. (UE) N°2015/830) Règlement (CE) N°1272/2008 «CLP», modifié. Règlement type de l'ONU : recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, 19<sup>ème</sup> édition révisée (2019). ADR 2019. Principales données sources : données publiées sur les composants (notamment dossiers d'enregistrement REACH). Données internes. FDS fournisseurs.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

CODE DOUANIER 3808.94.1000

## 8 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Mélanges solution aqueuse contenant PROPAN-2-OL et MicrobeCare XLP (Contenant du Méthanol < 1%)

Classification suivant le règlement (CE)1272/2008, substances dangereuses impactant la classification PROPAN-2-OL /N°CE : 200-661-7 N°CAS : 67-63-0 composition (%m/m) 70%, Dimethyl(octadecyl)[3- (triméthoxysilyl)propyl]ammonium chlorure 2% /N°CE : 248-595-8 N°CAS : 27668-52-6 composition (%m/m) METHANOL /N°CE : 200-659-6 N°CAS : 67-56-1 composition (%m/m) < 1%

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Fabricant : Société PARASOL MEDICAL [www.microbecare.com](http://www.microbecare.com) et [www.parasolmedical.com](http://www.parasolmedical.com)

MICROBECLEAN™ enregistré au RCS N°852 460 716 est la société dépositaire exclusif du produit biocide MICROBECARE™ 70-2 au sein de l'Union Européenne et demeure la société responsable de la mise sur le marché.

## LE SYSTÈME DE DÉSINFECTION LE PLUS PERFORMANT

IMPORTATEUR  
EXCLUSIF

MICROBECLEAN®  
HYGIÈNE & DÉSINFECTION

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter à [contact@microbeclean.fr](mailto:contact@microbeclean.fr)  
MICROBECLEAN SAS - 1 bis rue des Longrais - 35520 La Chapelle des Fougeretz.  
02.23.22.57.02 [www.microbeclean.fr](http://www.microbeclean.fr)